# Le retour en force de l'alternance

Après une période critique, l'alternance regagne du terrain. Soutenu par les politiques publiques, ce mode de formation séduit de plus en plus les entreprises qui y voient un outil de recrutement efficace.

Si les très petites entreprises (TPE) sont toujours les premières à s'engager dans l'alternance, les grandes sociétés s'y mettent également. (REA/TAVERNIER.)

Séquence emploi réalisée par accroche-com'
Dossier réalisé par Magdalena Meillerie

L'alternance retrouve le sourire dans l'Hexagone, après deux années à l'arrêt. Du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) au bac + 5, 627 000 contrats d'apprentissage et de professionnalisation ont été signés en France en 2011 selon le ministère de Travail, de l'Emploi et de la Santé. Un chiffre en hausse de 8,3 % par rapport à 2010. En relevant le quota d'alternants dans les entreprises de plus de 250 salariés à 5 %, contre 4 % actuellement, l'objectif est de porter à 800 000 le nombre de contrats à l'horizon 2015, dont 600 000 en apprentissage.

## Un soutien de 500 millions d'euros

Levier d'une meilleure insertion des jeunes dans l'emploi, l'alternance est au cœur des politiques publiques depuis vingt-cinq ans. Dernière impulsion en date : le grand emprunt et les investissements d'avenir, qui ont consacré un volet spécial à l'alternance. L'enveloppe ? 500 millions d'euros destinés à financer des projets améliorant l'offre de formation en France. « On peut tabler sur 15 000 à 20 000 alternants en plus, commente Jean-Pierre Boisivon, président du comité d'évaluation de cet appel à projets. Donc pas de quoi changer radicalement la donne. Mais ces projets ciblent des métiers en émergence et des publics différents, comme les bacheliers professionnels, et disposent en outre d'un volet hébergement. Avec des recrutements régionaux, voire au-delà pour les formations du supérieur, c'est important. »

Depuis septembre 2010, 32 projets ont d'ores et déjà été retenus et plus de 150 millions d'euros ont été engagés. S'il y a encore du chemin à parcourir, le pouvoir d'attraction de l'alternance est aujourd'hui tel, pour Jean-Jacques Arrighi, chargé d'études au Cereq (centre d'études et de recherches sur les qualifications), que « c'est devenu un produit d'appels pour les écoles et l'université… ».

## Les grandes entreprises en ordre de marche

Si les très petites entreprises (TPE) sont toujours les premières à s'y engager, les grandes s'y mettent également. Pour preuve, les 5 100 alternants accueillis au sein d'Orange en 2011. « On considère que l'on a un rôle sociétal à jouer, explique Brigitte Dumont, directrice de la politique des ressources humaines du groupe. Et, avec 30 000 départs en retraite d'ici à 2020, on doit anticiper les recrutements de demain et d'après-demain. » Résultat : 1 800 contrats d'apprenti en 2011. Même bilan chez ERDF, leader dans la distribution de l'électricité, où les alternants représentent 5 % des effectifs : « Les départs en retraite des baby-boomers nous impactent, note Patricia Marseille, en charge des ressources humaines. L'apprentissage est l'une des voies privilégiées pour faire face au renouvellement du quart de nos salariés d'ici cinq à dix ans. »

Moins familiarisé avec ce mode de formation que l'industrie, le secteur bancaire l'a adopté depuis moins de vingt ans et semble vouloir tirer parti des atouts du système. Ainsi, pour ses 1 450 places en 2012, le réseau BNP Paribas poursuit sa politique de diversité en continuant notamment à s'ouvrir à des profils atypiques, non commerciaux. Et Isabelle Sachot-Moirez, responsable recrutement du groupe, de souligner : « Les écoles savent qu'elles doivent développer des cursus en alternance pour répondre aux besoins des entreprises, et nous les y sensibilisons très régulièrement. »

## TROIS QUESTIONS À...

**Marie-Christine OGHLY,** présidente du Medef (Mouvement des entreprises de France) d'Ile-de-France

### « Il faut aussi sensibiliser les enseignants dès le collège et le lycée »

(DR.)

**Quel est le bilan de l'alternance en Ile-de-France ?**
C'est une formule qui se développe bien : +11 % pour les seuls contrats d'apprentissage en 2011, contre +2,5 % au plan national. On fait mieux aussi pour les contrats de professionnalisation, avec une poussée de 20 %, contre 14 %. L'Ile-de-France enregistre au total 105 000 contrats, tous types confondus. Quand ce chiffre se contractait dans l'Hexagone, l'Ile-de-France maintenait le cap, comme à contre-courant. Le décalage de l'activité francilienne est fréquent.

**Pourquoi cet intérêt pour l'alternance ?**
Jusqu'à il y a peu, l'alternance était presque un gros mot. Une solution réservée à ceux qui n'avaient pas réussi. Aujourd'hui, enfin, on en mesure la valeur ajoutée. Cela vaut pour des cursus du supérieur comme pour les traditionnels certificats d'aptitude professionnelle (CAP). L'université bouge aussi. Et voit dans l'alternance un bon moyen de redorer le blason de ses diplômes. Combien de fois entend-on que les diplômes universitaires sont éloignés du terrain ! Avec le développement de l'apprentissage, cette critique tombe. Les entreprises ne s'y trompent pas. Ce n'est pas un hasard si l'édition 2012 de la Fête de l'alternance compte 20 % d'entreprises supplémentaires. Quel que soit le secteur, l'alternance est synonyme de savoir-faire et d'un comportement adapté aux sociétés.

**Comment la développer davantage ?**
Tout un travail de concertation doit être mené, mais pas uniquement entre les acteurs économiques. L'un des enjeux est clairement l'information à l'orientation professionnelle. Les rectorats sont concernés, les enseignants également. Le Medef a développé des référentiels pour une meilleure connaissance de l'entreprise qui visaient les professeurs de l'enseignement supérieur. Mais ne pourraient-ils pas servir à leurs collègues qui interviennent en amont, avant le bac ? Ces deux univers ne se côtoient pas, il est important qu'ils apprennent à se connaître.